

REGISTRE AFFICHAGE DES AUTORISATIONS D'URBANISME POUR L'ANNEE 2023-2024 **PERMIS DE CONSTRUIRE**

N° d'Ordre	DENOMINATION PROJET		DATE DEPOT	NOM DU DEMANDEUR	Adresse du terrain	Destination du projet	Date D'affichage du dossier		DECISION	Date d'affichage de la décision	
	PC	Numéro					Description	affiché le		retré le	affiché le
REGISTRE AFFICHAGE DES AUTORISATIONS D'URBANISME POUR L'ANNEE 2023-2024 PERMIS DE CONSTRUIRE											
31	PC	2010033m02	5/10	GHARBI	chemin des vignes	Réduction de la surface de plancher, modification des aménagements paysagés	13/10	13/12	accord	14/3	14/5
1	PC	2410001	8/1	MASSON	Appenti de bois	11 chemin de la Chapelle	18/1	18/3	accord	27/3	27/5
2	PC	2410002	15/1	LEGENDRÉ	renovation dépendances + créations d'ouvertures	90 impasse des geneviers	18/1	18/3			
4	PC	2410004	16/1	COMMUNE DE RUY MONTCEAU	aménagement ancienne cure 4 log sociaux	8 rue de l'Eglise	18/1	18/3	accord	18/4	18/6
5	PC	2210037m01	22/1	TECHNIQUE SOLAIRE INVEST (SOJAULT)	Bassin de 1301 m3 -profondeur de 4m	Grand Loudon	30/1	30/3	accord	27/3	27/5
6	PC	2410005	8/2	GUILLOT	transformation auvent en garage	744 chemin de bouet	14/2	14/4			
7	PC	2310017M01	6/3	CAVAGNA	chassis- panneaux photo -cloture-portail	chemin de la ratelle	14/3	14/5	accord	18/4	18-juin
8	PC	2410007	6/3	FABRE THIERRY	Agrandissement d'une maison indiv. comprenant un garage et une suite parentale	663 chemin du bessay	14/3	14/5	accord	18/4	18-juin
9	PC	2410008	11/3	LELEU	extension façade Est - piscine 4x4.68 ravalement G10 - menuiserie RAL 7016	64 rue de chade	14/3	14/5			
10	PC	2410009	28/3	HUDRY	Construction d'un logement privé de 48,08 m² - fabrication en bois	6 rue de la bourbre	5/4	5/6			
11	PC	2410010	29/3	SCI RIL	démolition maison construction 600 m² de bureaux	50 impasse des Aules	5/4	5/6			
12	PC	2410011	4/4	RUY DU LAC	construction de 110 logements	4 avenue de la vieille borne	5/4	5/6			
13	PC	2410012	12/4	GARDIEN	extension maison pour création garage	196 chemin du plantier	17/4	17/6			

Depuis le 26 juillet 2021, l'article 1 du décret n°2021-981 du 23 juillet 2021 a modifié l'article R*424-15 du code de l'urbanisme, Cette modification prévoit que la publication en mairie par voie d'affichage peut être remplacée par une publication par voie électronique sur le site internet de la commune,

Dorénavant retrouvez l'affichage obligatoire sur le site internet de la commune, dans la rubrique <https://www.ruy-montceau.fr/vos-demarches/urbanisme/affichage-obligatoire-1>

LES DOSSIERS D'URBANISMES (Permis de construire, permis d'aménager, déclaration préalable, permis de démolir) POUR LESQUELS UNE DECISION A ÉTÉ RENDUE, SONT CONSULTABLES EN MAIRIE AUX HEURES D'OUVERTURES AU PUBLIC